calme, mais atrocement pâle, se livra sans résistance au bourreau après avoir embrassé l'aumônier.

Après sa mort, Vanhamme — il avait 20 ans — fut jeté sur la bascule. Mais un mouvement brusque qu'il fit retarda de quelques secondes la chute du couperet.

Enfin, à sept heures trois quarts, justice était faite. La double inhumation a été opérée immédiatement et la foule s'est lentement écoulée. Un escadron de dragons, une compagnie d'infanterie et la gendarmerie assuraient le service d'ordre.

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Londres, 5 janvier.— On mande de Berlin à la *Central News*, de source que l'on dit absolument authentique, que des négociations sont en cours entre plusieurs grandes puissances relativement aux mesures à prendre dans la question du Transvaal, et surtout en prévision de la dénonciation, par cette République, de la convention de 1884.

Un accord entre l'Allemagne, la France et la Russie est imminent.

Note officieuse

Le *Daily Graphic* et d'autres journaux publient ce matin la note officieuse suivante :

« La *Central News* affirme que le gouvernement britannique est vivement impressionné du ton hostile de la dépêche de Guillaume II.

» On peut néanmoins être certain que le gouvernement maintiendra la convention de 1884 reconnaissant la suzeraineté de l'Angleterre sur le Transvaal.

» De plus, nul gouvernement anglais ne saurait permettre à aucune puissance de prêter l'aide de ses soldats au gouvernement du Transvaal pour réprimer les désordres, ce sera au gouvernement anglais de fournir cette aide si cela devient nécessaire.

» L'envoi de deux croiseurs allemands à Lourenço-Marquez est inquiétant, car il indique une attitude hostile de la part du gouvernement allemand. »

Habile tactique

D'après les télégrammes reçus à Londres, les journaux de Johannesburg annoncent que les offres libérales du président Krüger et sa promesse de prendre en considération la question des franchises étaient connues à Johannesburg un jour avant le départ de Jameson de Maseking et avaient été acceptées par les Uitlanders comme une solution satisfaisante aux difficultés.

Cela expliquerait pourquoi Johannesburg ne s'est pas porté au secours de Jameson.

Aménités socialistes

Dans un discours, hier soir, devant la Ligue du Travail, M. John Burns a fait allusion à la question du Transvaal.

Il a exprimé l'espoir que la Reine fera taire son vilain « caneton » de petit-fils.

M. John Burns ne croit pas que dans cette affaire l'empereur Guillaume représente le peuple allemand.

La démission de M. Cécil Rhodes

On annonce officiellement que M. Cécil Rhodes a donné sa démission de premier ministre de la colonie du Cap. Le gouverneur a accepté sa démission. M. Cécil Rhodes est également directeur de la *Chartered Company*.

La réponse de M. Kruger à Guillaume II

Berlin, 6 janvier. — L'empereur a reçu aujourd'hui, à une heure, M. Leyds, secrétaire d'Etat de la République du Transvaal, qui lui avait fait transmettre hier la réponse de M. Kruger à son télégramme de félicitations et de sympathie.

Le complot des « Uitlanders »

Londres, 6 janvier. — Les nouvelles de Johannesburg arrivées aujourd'hui, mais datées du 31 décembre, c'est-à-dire antérieures à l'agression du docteur Jameson, disent que le comité central de l'Union nationale des Uitlanders avait envoyé au haut commissaire impérial à Capetown la dépêche suivante :

« Nous avons reçu la nouvelle certaine qu'un grand nombre de Boërs ont l'ordre d'attaquer immédiatement Johannesburg et ont été autorisés par le général commandant Joubert à passer par les armes sur le champ tous ceux qui prennent part à l'agitation actuelle.

» La situation est si critique que nous vous supplions d'intervenir pour protéger la vie des citoyens qui, depuis de longues années, poursuivent par les moyens légaux la conquête de leurs droits. »

Le président de ce comité de l'Union nationale, M. Léonard, avait proclamé une sorte de gouvernement provisoire. Le comité manifestait les intentions les plus hostiles au gouvernement du Transvaal, auquel on avait même adressé une sommation. Les volontaires étaient enrôlés. On estimait à mille hommes armés les forces ainsi levées. Chaque homme devait recevoir une livre sterling par jour et des rations de vivres. Le siège du comité était établi dans les bureaux de la Compagnie *Consolidated Goldfields of Sout Africa*, où un drapeau du Transvaal était hissé.

Le président Léonard déclarait dans un discours que toutes les mesures seraient prises pour la protection de la vie des citoyens et de leurs propriétés et que le comité serait capable de défendre la ville contre les Boërs pourvu que le Pétoria, la capitale. Toutefois, il n'entrait pas dans les vues du comité de contrecarrer les sentiments du peuple ni de lui imposer une autorité qu'il désapprouverait.

Le comité avait envoyé 900 hommes de la mine Simmer and Jack pour défendre les approches de la ville. Le bruit courait dans la journée du 31 décembre que le président Kruger avait invité les membres du comité à venir conférer avec lui à Pretoria. Ces derniers hésitèrent à partir sans sauf-conduits.

Presse anglaise et presse allemande

Le message impérial de félicitations aux Boers continue à être commenté avec la plus extrême aigreur par les journaux anglais. La palme de l'invective doit être attribuée au député gallois, conservateur, James Mackenzie Maclean, qui écrit au *Western Mail* de Cardiff, dont il est le propriétaire :

« Le message de flibustier *(flibustering)* adressé au président Krüger par l'excitable et volage empereur d'Allemagne constitue une violation du droit international beaucoup plus énorme que l'invasion du Transvaal que Sa Majesté a la prétention de condamner.

Après cette-là, il faut tirer l'échelle, et l'on ne s'étonne plus de voir la presse allemande entière, emboîtant le pas à l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, s'écrier avec l'*Abendzeitung* de Munich :

« Le lion britannique grogne, mais cette méprisable brute » peut pas mordre; il a l'habitude de faire d'humbles révérences, dès qu'il entend un claquement de fouet. »

Situation tendue entre l'Angleterre et l'Allemagne

Berlin, 6 janvier. — Les correspondances de Londres font prévoir une prochaine aggravation du conflit anglo-allemand déterminé par le télégramme de l'empereur à M. Kruger. L'hostilité latente des Anglais contre les Allemands a maintenant éclaté dans toute sa force.

En outre, dans les milieux officiels, on est plus que convaincus, on est certain que le gouvernement anglais voit les choses sous un jour extrêmement sérieux et qu'il prévoit les plus grosses complications.

Les revendications des Uitlanders, interrompues et la défaite de Jameson, sont déjà passées au second plan ; la grosse portion aujourd'hui est l'interprétation de l'article 4 de la convention de 1884.

Cet article porte que la République Sud-Africaine ne conclura aucun engagement ou traité avec aucun Etat ou nation autre que l'Etat libre d'Orange ni avec aucune tribu indigène à l'est ou à l'ouest de la République, jusqu'à ce que ces engagements ou traités aient été approuvés par la Reine.

L'Angleterre estime que cet article établit la suzeraineté de l'Angleterre sur le Transvaal. Serait-ce vrai que l'empereur Jameson remettrait la convention en question, si même elle ne la rendait pas caduque !

L'Angleterre a si bien senti le danger que le principal souci de M. Chamberlain a été de déclarer la convention saine et sauve. Le Transvaal, néanmoins, paraît désireux d'échapper à la sorte de servitude que cette convention faisait peser sur lui ; l'Allemagne, elle, conteste absolument l'interprétation anglaise.

Le message de l'Allemagne n'a pas d'autre but que d'établir les prétentions allemandes à cet égard.

On conçoit le triomphe de l'une ou de l'autre interprétation. Le triomphe de l'interprétation allemande, c'est l'Angleterre arrêtée dans sa marche, c'est la colonie du Cap limitée par l'endroit où il lui impose le plus de s'étendre, c'est la cause de mort portée à l'influence anglaise dans l'Afrique du Sud.

Aussi on peut croire que le cabinet anglais envisage, dès à présent, toutes les conséquences de l'attitude prise par l'empereur Guillaume, avec la ferme résolution de faire valoir ce qu'il considère ses droits, par tous les moyens dont il peut disposer.

D'autre part, l'Allemagne est-elle aussi résolue à tout ? Il ne faut pas oublier que le télégramme de l'Empereur n'a été envoyé qu'après avoir été mûrement délibéré en Conseil. Aujourd'hui encore, M. Leyds, secrétaire d'Etat du Transvaal, a vu l'Empereur et lui a soumis des documents, des preuves et des faits établissant le rôle joué là-bas par la Chartered Company. Les Anglais ne se doutent pas de l'importance de cette conférence qui n'a fait, nous assure-t-on, qu'ancrer Guillaume II dans une résolution à laquelle il tenait déjà fortement.

Londres, 6 janvier. — L'ambassadeur d'Allemagne a déclaré à lord Salisbury, au nom de l'Allemagne et de l'Autriche, que ces Etats ne reconnaissent pas le prétendu droit de suzeraineté anglais au Transvaal.

Le prince de Bismarck approuve hautement l'acte politique de Guillaume II, par sa dépêche au président Kruger. Il a demandé au docteur Leydes, secrétaire d'Etat au Transvaal, de lui faire une visite.

Londres, 6 janvier. — Le ministre des colonies a reçu, cette après-midi, le télégramme suivant du gouvernement de Natal :

« Le récit des Boërs, daté de Johannesburgh, déclare que Jameson a eu cent trente tues et trente-sept blessés. Le nombre des Boërs tués est de trois cents. On possède la liste de presque tous les blessés. Les noms des tués sont tous connus, sauf ceux d'une dizaine. Parmi les prisonniers, on cite M. Joley, frère d'un des secrétaires particuliers de lord Salisbury. »

Le ministre des colonies continue à être assailli de demandes de renseignements de parents ou d'amis de ceux qui se trouvent dans la colonne Jameson.

Les directeurs de la *Chartered Company* se sont réunis aujourd'hui, mais ils n'ont voulu faire aucune communication à la presse, promettant de faire connaître les faits aussitôt qu'ils en auraient pleinement connaissance eux-mêmes.

NOUVELLES DU JOUR

Nouveaux massacres en Asie-Mineure

DEUX MILLE CHRETIENS MIS A MORT

Londres, 6 janvier. — Le *Daily News*, de ce matin, publie la dépêche suivante de Constantinople :

« Un massacre épouvantable a eu lieu à Piredjek.

» Deux mille chrétiens ont été mis à mort. »

La polémique entre les journaux anglais et la presse allemande

Berlin, 6 janvier. — Une polémique s'est engagée, au sujet de la dépêche adressée par Guillaume II au président Kruger, entre les journaux anglais et allemands. En réponse aux commentaires de la presse anglaise, la *Poste*, organe officieux, considère le langage inconvenant des journaux anglais à l'égard de l'empereur Guillaume, comme la voix de leur mauvaise conscience.

L'échec de l'agression Jameson ne met pas fin au danger du Transvaal ; l'Allemagne a la mission de forcer l'Angleterre à donner des garanties pour que l'indépendance du Transvaal ne soit plus menacée.

La *Gazette de la Croix*, organe catholique, dit que les articles insolents de la presse anglaise ne méritent vraiment que le mépris, autrement la conviction se ferait que l'arrogance britannique a comblé la mesure.

Nouveau discours de M. John Burns

Londres, 6 janvier. — M. John Burns, député, a de nouveau pris la parole, ce soir, au sujet des événements du Transvaal, dans une réunion d'électeurs radicaux.

Il a fait voter une résolution félicitant M. Chamberlain de son attitude, exprimant l'opinion que le télégramme de Guillaume II ne représente pas les sentiments du peuple allemand, et demandant que des poursuites soient exercées contre tous ceux qui se sont mis en rébellion contre l'autorité de la reine.

Explosion d'un magasin de poudre

Gotha, 6 janvier. — Un magasin contenant 5,000 livres de poudre a sauté.

Quoique le magasin se trouve à 600 mètres de la ville, la force de l'explosion a été telle que les carreaux ont été cassés en grand nombre; des maisons ont été secouées et plusieurs personnes ont été jetées à bas de leurs lits.

La cause de l'explosion est inconnue; ce magasin de poudre appartenait à la maison Hermsdorf.

Les Italiens en Afrique

Rome, 6 janvier. — La révolte est générale dans le Tigré; elle a commencé le jour où la défaite de la colonne Toselli à Amba-Alaghi a été connue des populations indigènes.

Les communications entre Makallé et Adigrat sont à l'entière discrétion des Choans.

L'entretien d'une grosse armée en Afrique nécessitera une dépense annuelle de 50 millions au minimum, luxe excessif pour un pays dont les finances sont loin d'être prospères.

M. Bizzoni, un des rares journalistes italiens qui aient encore le courage de dire la vérité sur l'Afrique, écrit d'Adigrat à son journal le *Secolo*, de Milan, après la défaite d'Amba-Alaghi : « Que le premier ministre honnête qui montera au pouvoir, propose de quitter ce pays maudit... »

Rome, 6 janvier. — On mande de Massaouah à la date du 5 :

« Diverses informations du camp des Choans datées du 3 au soir, rapportent que les bruits toujours repandus par les chefs concernant la prochaine arrivée de Ménélik trouvent peu de créance parmi les soldats.

» Les camps sont toujours au même endroit. On y construit des retirbas (petits ouvrages de défense).

» Le ras Agos, qui occupe toujours l'Ambara, au nom des Italiens, est en rapport avec le commandant de Makallé.»

« Ce dernier a écrit, le 2 janvier au soir, au général Baratieri en lui donnant d'excellentes nouvelles du fort de Makallé.

» Les rebelles ont essayé un *chitel* (appel aux armes) dans le Tigré, au nom de Mangascia, mais sans succès.

» Le major Hidalgo télégraphie que des nouvelles arrivent sur la tranquillité du Ghedaref et de l'Atbara.

» Hamet-Ali serait parti le 25 décembre 1895 d'Osobri pour Khartoum, et Ahmet Fadil aurait reçu du khalife l'ordre d'attendre une attaque des Italiens ».

Décorations universitaires

Parmi les personnes qui reçoivent la rosette d'officier de l'instruction publique, nous relevons les noms de :

MM. Atthalin, procureur de la République à Paris; Albert Battaille, président honoraire de l'Association de la presse judiciaire à Paris ; Gailhard, directeur de l'Opéra; Mouliérat, artiste de l'Opéra-Comique ; Ribierre, directeur du personnel au ministère de l'Intérieur ; Albert Sorel, membre de l'Académie française ; contre-amiral Fouchard, général Treymuller, Mlle Ducasse, professeur de chant à Paris, etc.

M. Laroche à Madagascar

Paris, 6 janvier. — Le ministre des colonies a reçu de Majunga un télégramme l'informant que M. Laroche, résident général, est arrivé le 3 dans cette ville.

M. Laroche, après un examen rapide de la côte, s'embarquera pour Tamatave où l'attendent les porteurs royaux qui doivent l'amener à Tananarive.

Abjuration

L'abbé Bouland, le prêtre qui, à la suite de ses relations avec Doellinger et l'ex-Père Hyacinthe Loyson, avait abandonné le catholicisme, vient d'abjurer ses erreurs à New York, entre les mains du R. P. Pardoux, Provincial de la Société de Jésus.

M. Adrino Lemmi

M. Adriano Lemmi, le fameux grand-maître de la Maçonnerie, aurait donné, on serait sur le point de donner sa démission de grand pontife des francs-maçons. Une raison, surtout, l'aurait poussé à cette résolution : la sommation d'une Loge de Livourne de se justifier des accusations formulées contre lui, à propos du procès de Marseille et de l'affaire des tabacs, ou de s'en aller. La justification n'étant pas aisée, il aurait préféré l'autre terme du dilemme.

Un engagement avec les pirates

L'*Extrême-Orient* du 24 novembre publie le texte d'une dépêche du vice-résident de Hai-Dzuong au gouverneur d'Hanoï, relatant qu'un engagement a eu lieu entre une bande de pirates et un détachement de la garde civile envoyée en reconnaissance.

D'après cette dépêche, l'inspecteur Bricourt et un auxiliaire indigène seraient tués. L'inspecteur Boussu se serait rendu, avec du renfort, sur les lieux.

Après avoir publié cette dépêche l'*Extrême Orient* dit qu'elle diffère sensiblement des renseignements qu'il a reçus et d'après lesquels l'affaire aurait eu beaucoup plus de gravité. En outre de l'inspecteur Bricourt et d'un auxiliaire indigène qui ont été tués, un garde principal aurait été blessé et cinq *tuhks* (tirailleurs indigènes), seraient restés sur le carreau.

Troubles à Passavant

Paris, 6 janvier. — A la suite d'une nouvelle tentative d'incendie commise à Passavant, la foule s'est amentée et a voulu lyncher l'auteur présumé du crime.

La gendarmerie de Ste-Menehould, accourue en toute hâte, a eu grand peine à rétablir l'ordre. Un gendarme a été gravement maltraité.

Enfin, le calme s'est à peu près rétabli et la gendarmerie a pu emmener à Ste-Menehould, en dépit des protestations de la foule, le principal fauteur de l'émeute et les auteurs présumés des tentatives d'incendie faites depuis un mois.

Le prix d'une collection de timbres

La célèbre collection de timbres-poste du comte Primoli, neveu de S. A. la princesse Mathilde, vient d'être vendue à M. Victor Robert, de Paris, pour la somme de 150,000 francs.

Cette collection, formée par le père du comte Primoli, a cela de particulier qu'elle se compose entièrement de timbres neufs. Un des timbres a été évalué à 8,000 fr., c'est celui de Moldavie ; deux autres, les fameux de la Réunion, à 5,000 fr. le raisiné et le fleur de Toscane à cette taxe 3,000 fr. Ce sont là, il est vrai, des pièces pour ainsi dire uniques, qui manquent dans les collections les plus renommées. Celle du comte Primoli était toujours citée parmi les plus admirées.

Un grand incendie près de Tarbes

Tarbes, 6 janvier. — Un incendie qui s'est déclaré l'avant dernière nuit dans une épicerie de Castelnau-Magnoac, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, a complètement détruit sept maisons.

Le feu n'était pas encore complètement éteint à six heures, hier soir.

Plusieurs autres maisons ont été gravement endommagées, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les pertes sont approximativement évaluées à 200,000 fr. La plupart des propriétaires étaient assurés.

Le tueur de vipères

Il existe au Puy un type fort original, généralement appelé le *Tueur de vipères*.

A l'occasion de la foire, il établit sur la place une baraque où il s'exhibe, vêtu d'un costume complet en peau de vipère : veston, gilet, pantalon, masque, cravaque et bonnet pointu surmonté de quatre queues de ces reptiles.

Il raconte qu'il a fallu 900 peaux pour faire son costume.

Depuis le commencement de 1889 jusqu'à ce jour, il a déposé à la préfecture 9.475 têtes de ces vilaines bêtes.

C'est en 1893 qu'il en a tué le plus, 2.502 qui lui ont été payées par la préfecture à raison de 0 fr. 50 par tête. Mais il est probable que l'on a trouvé qu'il gagnait trop à ce métier, et le prix a été réduit à 0 fr. 25.

C'est un fort, car cet argent-là était bien gagné. Mais il faut bien équilibrer.... le budget !

Les Etats-Unis et la Turquie

Le *New-York Hérald*, édition de Paris, reçoit de son correspondant de Washington une dépêche disant que les Etats-Unis sont décidés à employer la force pour contraindre la Turquie à payer l'indemnité réclamée en faveur des sujets américains ayant subi des dommages, et s'il le faut la marine sera mobilisée toute entière. Dès à présent l'escadre du Nord est mise en état de faire une croisière dans la Méditerranée.

Les puissances européennes resteraient neutres devant cette manifestatation et le correspondant ajoute que la Russie aurait l'intention d'aider les Etats-Unis en cas d'intervention d'une autre puissance.

L'escadre du Nord se mettrait prochainement en route et celle du sud, ainsi que l'escadre asiatique pourraient, un peu plus tard, opérer leur concentration à Smyrne.

Avant cette démonstration, une demande de deux millions et demi d'indemnité sera faite.

Le *New-York Herald* dit qu'il y a, en Turquie, 250 missionnaires américains, possédant des biens d'une valeur de dix millions de francs.

Un déraillement à Port-Natal. — Vingt-huit morts

Durban (Natal), 6 janvier. — Un déraillement s'est produit dans une courbe sur la ligne de Johannesburg à Durban, entre Dambausen et Clenève.

Vingt-huit personnes ont été tuées et vingt-trois grièvement blessées.

L'insurrection cubaine

Madrid, 6 janvier. — L'extension de l'insurrection à Cuba inspire de vives inquiétudes. On croit qu'il sera nécessaire d'envoyer de nouveaux renforts.

Malgré les critiques très vives dans les cercles militaires contre le maréchal Martinez Campos, le gouvernement serait décidé à le maintenir dans son commandement.

Crédit Foncier de France

Tirage du 6 janvier 1896

Lundi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 0/0 1877

Le numéro 491.291 gagne 100.000 f. Le numéro 471.794 gagne 30.000 fr. Les deux numéros 197.501 et 594.544 gagnent chacun 10.000 fr. Les trente numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.

562.682	428.320	380.675	537.792	65.033
444.743	52.293	120.235	622.660	259.813
254.418	477.412	339.739	171.719	568.018
385.648	394.642	148.510	116.144	17.645
590.533	485.643	24.154	440.769	604.764
581.929	165.763	211.036	413.137	262.059

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 0/0 1879

Les deux numéros 1.494.467 et 503.909 gagnent chacun 100.000 fr. Le numéro 1.019.385 gagne 25.000 fr. Les deux numéros 450.292 et 1.020.922 gagnent chacun 10.000 fr. Les cinq numéros 572.718, 839.322, 396.344, 105.647 et 1.239.594 gagnent chacun 5.000 fr. Les quatre-vingt-dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.

1.772.790	276.411	981.927	661.759
1.225.910	203.836	673.044	1.330.898
1.097.601	822.850	445.966	298.332
129.944	434.700	1.210.548	1.678.986
207.742	873.673	775.664	437.691
199.457	537.816	1.490.147	895.563
1.356.300	1.438.641	970.180	180.683
1.035.376	531.059	778.784	1.163.865
756.707	1.456.997	648.507	1.786.520
1.564.781	696.409	1.352.980	602.877
805.406	1.166.160	304.480	1.614.959
1.692.733	651.543	1.012.920	1.188.655
1.471.870	846.491	215.334	1.050.230
327.797	763.062	737.178	1.243.232
211.062	1.781.979	1.295.417	920.428
1.792.443	820.934	25.407	1.788.669
821.898	1.546.430	1.503.624	1.428.547
37.542	756.177	1.246.116	852.866
879.976	1.596.367	161.002	1.391.575
366.577	883.275	875.179	718.683
219.307	295.335	1.288.516	1.593.356
466.284	823.943	794.597	
293.639	279.881	304.043	

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 0/0 1885

Le numéro 333.116 gagne 100.000 fr. Le numéro 629.960 gagne 25.000 fr. Les six numéros 826.140, 542.067, 396.240, 168.260 et 962.033 gagnent chacun 5.000 fr. Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1000 fr. :

31.709	411.226	588.259	157.479	971.863
421.411	455.165	160.461	273.074	826.257
87.963	698.631	292.941	339.607	870.498
655.603	773.533	161.984	587.573	503.599
634.168	189.016	904.045	171.781	896.263
571.621	380.824	645.019	330.475	563.670
354.676	532.543	171.647	214.799	49.365
290.498	71.045	333.453	725.470	33.068
282.358	646.120	492.020	449.897	476.482

Ecole des Sciences sociales et politiques

DE LILLE

EXPLICATION DES ENCYCLIQUES DE LÉON XIII PAR LE R. P. PRISTOT

LYON

L'entente de l'Eglise et de l'Etat par rapport au mariage fait l'objet de la quatrième leçon.

Et d'abord, en quoi consiste cet accord : Le mariage est un sacrement, et comme tel, se trouve regi par les lois de l'Eglise; mais, d'autre part, il produit des effets civils, et ceux-ci rentrent dans la compétence de l'Etat. Il y a donc entre les deux puissances une ligne de démarcation bien facile à tracer: le mariage relève de la puissance ecclésiastique quant à la formation du lien conjugal, et il est soumis aux lois civiles en ce qui concerne les effets qu'il est susceptible de produire dans l'ordre temporel.

Le Saint-Père signale les avantages de cet accord entre l'Eglise et l'Etat dans les termes suivants: « La dignité de l'Etat s'en accroît et tant que la religion lui sert de guide, le gouvernement reste juste ; en même temps, cet accord procure à l'Eglise des secours de défense et de protection qui sont à l'avantage des fidèles. »

Mais, demandera-t-on, cet accord a-t-il été quelquefois réalisé? Très certainement oui, et, parmi les raisons du concile de Trente furent décrétés les de l'Etat par l'édit de Blois de 1579, *et une ordonnance de 1581 vint défendre aux juges laïques de* connaître des causes matrimoniales pour tout ce qui est relatif à la formation et à la validité du mariage du chrétien.

Cette situation dura autant que la monarchie, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution. Cependant, elle fut parfois troublée à l'occasion du mariage de certains princes, que les rois avaient désireux de voir annuler. C'est ainsi que Louis XIII fit intervenir le Parlement de Paris pour déclarer non valable l'union de Gaston d'Orléans, son frère, avait contractée, malgré l'opposition du roi, avec Marguerite de Lorraine. Or il est curieux de voir quel motif invoqua le Parlement pour annuler tout à la fois un mariage qui déplaisait au souverain, sans violer les canons du concile de Trente qui avaient déterminé limitativement les causes de nullité.

Les conseillers imaginèrent qu'il y avait rapt, mais rapt de persuasion; et, contrairement à ce qui se passe d'habitude, le ravisseur était ici la jeune fille, et la personne enlevée était un jeune homme de vingt-cinq ans, sachant parfaitement manier l'épée. On ne recula pas devant le ridicule pour donner satisfaction au roi, tout en cherchant à rester en règle avec la législation ecclésiastique.

La Révolution y mit moins de formes et sécularisa purement et simplement le mariage; cette sécularisation fut d'ailleurs ratifiée par le code civil. Depuis cette époque, l'accord entre l'Eglise et l'Etat est définitivement rompu.

Mais, pour rétablir cet accord si désirable, quels seraient les points de notre législation qu'il faudrait corriger?

Il faudrait : 1° Abroger les articles 199 et 200 du Code pénal punissant d'une amende de seize à cent francs, et, en cas de récidive, d'un emprisonnement de deux à cinq ans pour la première, et de la détention pour la seconde, le prêtre qui procéderait aux cérémonies religieuses d'un mariage avant la célébration civil. — 2° Abolir la loi du divorce qui entraîne les plus funestes conséquences, entre autres : la corruption des mœurs et l'abaissement de la population.

Ajoutons en terminant que ceux qu'on appelle les Français d'Amérique sont, au point de vue de la législation nationale, dans une situation préférable à celle des Français du continent : les habitants du Canada sont, en effet, encore aujourd'hui soumis aux lois de l'Eglise sur le mariage.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2,75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	2,25
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	3,25
Même boîte deuil, imprimées	3,75
» » » gravure	4,75

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette, Anti-Socialiste rédigé en flamand et français.

Beau choix de Papiers à Lettres.

depuis 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ; 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes.

Bulletin Météorologique

Roubaix, **Lundi** 6 janvier 1896

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	4° au-dessus	785 m/m	Beautemps
4 heure matin	4° »	783 m/m	»
2 h. »	5° »	783 m/m	»

Paris. — Lunei 6 janvier 1895. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique).* — La situation se met au froid sur nos régions. Le baromètre continue à monter en Europe (le Helder, 780 m.). L'aire des fortes pressions continentales se prolonge au large des Iles-Britanniques et divise la zone des fortes pressions océaniennes; un minimum se trouve au sud des Açores, un autre au nord de l'Irlande. Le vent est modéré d'entre est et nord-est en France, faible d'entre ouest et nord-ouest sur l'Ecosse et la Scandinavie. On signale des neiges en Russie, de la pluie en Norvége et à Yarmouth.

La température s'abaisse : elle était ce matin, de — 23° à Moscou, — 1° à Paris, + 7° à Valentia et 11° à Alber. Dans les stations de montagnes, la température est relativement très élevée. On notait — 3° au mont Ventoux — 2° au puy de Dôme et — 5° au pic du midi. En France, le temps est doux avec température basse. A Paris, bier, légère brume. — Moyenne d'hier, 5 janvier, 1°6, inférieure de 0°6 à la normale. Depuis hier midi, température maxim. : 4°2 ; minimum de ce matin : 1°6. Baromètre, à sept heures du matin : 777 mm. 1. Le Caire, (Ghesireh palace) hier, 15°3. — Temps sec.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette

7 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un rapatrié de Madagascar. — Le soldat Buisine. — De Majunga à Tananarive. — Une charge à la baïonnette. — Devant Tananarive. — La capitulation. — Le prix d'un boudin. — Justes réclamations. — Le retour. — Ils sont déjà nombreux, les enfants de Roubaix et des environs qui sont revenus de la « Grande Ile, » comme ils l'appellent; les uns rongés par les fièvres et les privations, les autres, d'un tempérament exceptionnellement trempé, aussi solides qu'avant le départ.

D'autres encore, hélas? sont restés là-bas dormir leur dernier sommeil, sans même avoir eu la suprême et glorieuse consolation d'avoir fait le coup de feu, d'être tués sur le champ de bataille...

Quand même ; ils sont morts pour la défense du drapeau ; en braves, puisqu'ils étaient partis volontairement, avec l'espoir de se battre ; en héros, puisqu'ils n'ignoraient pas, en partant, les grands dangers qu'ils allaient courir, en vrais Français, car nos infortunés concitoyens sont morts, là-bas, en roubaisiens : c'est tout dire.....

***

Le soldat Louis Buisine, dont nous avons annoncé le retour, vendredi matin, est l'un de ces hommes énergiques et vaillants, dont le 200e régiment de marche, désormais fameux et légendaire, était composé. Tous servaient : officiers et soldats. Et l'hommage rendu l'autre jour, au drapeau de ce fier 200e, aux invalides, par le général de Saint-Germain, rejaillit sur tous ceux qui, à travers mille et mille obstacles, ont marché sous ses plis et l'ont suivi jusqu'à Tananarive. Le soldat Buisine est l'un de ceux-là.

Conscrit de la classe 1892, Louis Buisine fut incorporé au 106e de ligne, en garnison au camp de Châlons. Quand la France eut recours à ses enfants pour aller, à Madagascar, défendre l'honneur du drapeau le jeune roubaisien n'hésita pas : il demanda à partir, et fut envoyé à Poitiers, en subsistance au 125e de ligne, en attendant la formation définitive du 200e de marche. Le régiment formé, Buisine le rejoignit au camp de Sathonay, où il assista à la remise du drapeau par M. Félix Faure, président de la République.

Le 200e peut, dès lors faire campagne : il se rend à Marseille; par portions. On se rappelle les manifestations sympathiques dont tous les détachements furent l'objet, à Lyon. La compagnie dont Buisine faisait partie s'embarque à Marseille, le 18 avril, sur l'*Uruguay*. La traversée fut assez pénible...

***

Le 8 mai, la compagnie de Buisine débarque à Majunga. Après un jour de repos, le régiment, composé de bataillons, se met en marche avec six jours de vivres. Il arrive, le 15 mai, à Maroway, et déjà les hommes, — fatigués par la chaleur accablante, la charge excessive du sac et, surtout, par les difficultés sans nombre, dues à une contrée où, jusqu'alors aucune route n'était tracée — murmuraient.

Non qu'ils redoutassent l'ennemi : au contraire, ils souhaitaient une rencontre. Mais, marcher ainsi, marche toujours, sans aucun but, en somme, puisque, seuls, les chefs possèdent les instructions ; parcourir la brousse le dos courbé sous le poids énorme des objets nécessaires en campagne et des cartouches et des armes, sans trouver une goutte d'eau pour se désaltérer, ni un abri contre le soleil meurtrier : tout cela abat le courage des plus braves. Il faut encore ajouter à ces maux la fièvre qui décime les rangs, — et aussi la nostalgie du pays.

Que de fois le soldat, durant ces marches forcées, pendant son sommeil, n'a-t-il pas songé au foyer, qu'il sait triste depuis que père, mère, frères et sœurs le savent en butte à de si grands dangers !

Et, cependant, il chante, le soldat, pour allonger les pas... De temps à autre, il fait un mouvement brusque pour déplacer le sac; il change son fusil d'épaule, le met en bandoulière, ou s'en sert comme d'une canne...

— Allons ! les enfants, disent les officiers. Encore une chanson ! ..

Et l'on recommence un refrain interminable :

... Et ru... et ru... et ru... tintaine!
En passant par ton moulin,
Et rin — tin — tin...

***

Le 200e de Marche, arrivé ainsi à Maroway, y est resté un mois, pour le service des étapes. Encore un rude métier, que celui-là !... Mais, comme disent les soldats, faire ça ou bien autre chose, c'est *kif kif* !

En quittant Maroway, le 200e se rend à Ambato, de concert avec l'infanterie de marine. C'est encore six jours de marches pénibles, et les soldats se lamentent de plus en plus, et de plus en plus nombreux sont les malades qui restent en route. Des ambulances sont établies, un peu partout, sur le passage des troupes. La colonne, exténuée, se repose trois jours à Ambota, et se rend ensuite à Marololo, et de là à Suberbieville...

— Tonnerre de sort ! nous dit le soldat Buisine, de qui nous tenons ces détails, la ville avait été prise la veille !... Et, pour comble d'infortune, il n'y restait plus un poulet : les habitants, en fuyant, avaient tout emporté !...

Arrivés le matin à Suberbieville, le 200e de marche et l'infanterie de marine quittaient cette ville le lendemain, pour se rendre au camp du Ponceau, et de là à celui de Beritzoko. Ce dernier camp avait été abandonné, mais des bandes se trouvaient encore dans les environs. Une charge à la baïonnette disperse ces bandes, qui laissent entre nos soldats tous leurs bagages, leurs vivres, et un superbe canon. Un seul ennemi est blessé à la cuisse. Il croit sa dernière heure venue : pas du tout : les Français, généreux, le soignent et le laissent vivre. Des traînards hovas sont trouvés, malades, dans les ravins : on ne les inquiète pas, et la colonne poursuit sa marche en avant.

Elle s'arrête au camp des « Eaux-Claires » et à celui de la « Cascade ». Inutile de chercher ces noms sur la carte de l'île : ils ont été donnés à ces camps par nos soldats, qui arrivent enfin à Andriba, où se trouvent les généraux Metzinger et Voiron. C'est là qu'est formée, sur l'ordre du général Duchesne, la colonne volante qui doit prendre Tananarive. Buisine n'en fait pas partie.

La colonne volante quitte Andriba le 4 septembre, et la colonne de réserve, deux jours plus tard.

Quand cette dernière parvient devant Tananarive, elle entend le bruit du canon et une fusillade nourrie. Bientôt le silence se fait, et un envoyé du général Duchesne apporte cette nouvelle : « La paix est signée. » C'était le 1er octobre.

— Et, nous dit, en terminant, le soldat Buisine, nous avons été obligés de rebrousser chemin sans même être entrés dans la capitale... C'est dommage !

***

— N'avez-vous pas eu à vous plaindre, demandons-nous au brave soldat, des procédés de l'Administration militaire à votre égard ?

— Si, nous répond-il. En ce qui concerne le vin, on nous l'a « ratibolsé ». Nous avions droit à 40 centilitres par jour, et pendant quatre mois, nous n'en avons pas *touché* une goutte... C'est ça, pourtant, qui nous aurait « ravigoté ! »